

**DECLARATION DES PERFORMANCES**

**No. 0333-CPR-33401 NHL 3.5**

1. Code d'identification unique du produit type :

**CEMACHAUX pure Chaux hydraulique Naturelle EN 459-1 – NHL 3.5**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

**Voir n° DE LOT imprimé sur l'emballage ou sur les documents accompagnants.**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Destiné à être utilisé dans des applications ou matériaux pour la construction, le bâtiment et le génie civil**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**EQIOM SAS, Colisée Gardens, 10 avenue de l'Arche, 92419 COURBEVOIE Cedex**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

**Non applicable.**

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

**Système 2+.**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

**L'organisme notifié de certification du produit AFNOR Certification N° 0333 a réalisé, selon le système 2+, la détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, et a délivré le certificat de constance des performances.**

8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression à 28 jours	Satisfait à l'exigence	<b>EN 459-1 : 2010</b>
Temps de prise initial et final	Satisfait à l'exigence	
Chaux libre	Satisfait à l'exigence	
Eau libre	Satisfait à l'exigence	
SO <sub>3</sub>	Satisfait à l'exigence	
Teneur en air	Satisfait à l'exigence	
Pénétration	Satisfait à l'exigence	
Stabilité	Satisfait à l'exigence	
Refus à 0.09mm et 0.2mm	Satisfait à l'exigence	

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Hubert Declerck,  
Responsable Certification Produits

A Courbevoie, le 18/07/2022

